COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Jeudi 10 Septembre 2026
MAISON DES SPORTS – 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le contrôle qui vient d'être effectué par les Présidents de Districts fait apparaître que le quorum est largement atteint.

Présents : 54 clubs
Absent excusé : 3036-Pétanque Brémoise
Absents :
1014-Espoir Merventais
3007-Pétanque Commequiéroise
3027-C.P. Noirmoutrin
3032-Pétanque Club de Bouin

Les pouvoirs :

- M. BLANCHARD Gérard, Président de la Pétanque Aiguillonnaise, donne pouvoir à M. GAURY Bernard
- M. POUPIN Jérôme, Président de la Pétanque du Haut Bocage, donne pouvoir à M. RENAUD Gérard
- M. GRELARD Christian, Président de Pétanque Fontenay Vendée, donne pouvoir à M. DUMONT Claude
- M. RIMBAUD Olivier, Président de Bellevigny Pétanque Club, donne pouvoir à M. EGRON Jérôme
- M. ROUXEL Patrick, Président de Pétanque Mouilleron le Captif, donne pouvoir à M. PEAUD Jean-Paul
- M. BOURRIEAU Georges, Président Club du Bourg, donne pouvoir à M. BETEAU Christophe
- Mme BREGER Chrystelle, Présidente Achards Vendée Pétanque, donne pouvoir à Mme BROSSEAU-RABILLER Claudie
- M. PENARD Yannick, Président de l'A. Coëxienne de Pétanque, donne pouvoir à M. POTEREAU Walter
- M. RAGONIT Francis, Président de la Pétanque Islaise, donne pouvoir à Mme BOUHIER Krystell
- Mme CHARTIER Ghislaine, Présidente de la Pétanque Jardaise, donne pouvoir à M. GERARD Ely
- M. DERNONCOURT Thierry, Président de la Pétanque Sablaise, donne pouvoir à M. BARBIER Gilbert
- M. RICHARD Dominique, Président de la Pétanque Mathurinoise, donne pouvoir à M. ERNAULT Frédéric

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité de Pétanque de Vendée, le quorum étant atteint.

Présentation à l'écran du projet d'une nouvelle répartition de secteurs pour 2 qualificatifs et 3 championnats pour 2027.

Il est nécessaire de modifier l'organisation de certains championnats pour les motifs suivants :

- Alléger le nombre de participants sur un même lieu et donc permettre à des clubs ayant des installations plus modestes d'accueillir des championnats.
- Simplifier l'organisation actuelle qui impose un recours de plus en plus fréquent à l'organisation de championnat sur 2 sites.
- Ne plus atteindre un nombre impressionnant d'équipes ou joueurs sur le secteur du district 3000.
- Limiter le déséquilibre des inscrits entre les 3 districts… avec les difficultés d'accueil et d'organisation que cela implique.

Quels championnats ?

Les championnats concernés sont les suivants :

- Qualificatifs Tête à Tête &t Doublette Masculin
- Doublette & Triplette Mixte
- Triplette Promotion

Quelle répartition ?

Pour ces compétitions, nous proposons la mise en place de 4 secteurs :

- Secteur A : Fontenay
- Secteur B : La Roche
- Secteur C : Challans
- Secteur D : Les Sables

Présentation de la carte avec la nouvelle répartition *(transmise au préalable par mail à chaque club)*

Deux propositions sont évoquées :

Proposition n°1

Maintien du système actuel avec 3 districts et le recours à un championnat sur 2 sites si nécessaire. Possibilité pour le site 2, d'organiser le samedi après–midi un concours officiel dans la même composition que le championnat concerné.

Proposition n°2

Les 5 championnats concernés sont répartis en 4 secteurs :
- Inscription des équipes par les clubs
- Tirage par secteur avec des qualificatifs sur 1 journée (le samedi), il en ressort un nombre de qualifiés au prorata des inscrits par secteur. Le nombre total de qualifiés serait de 32 équipes pour les 3 championnats et 64 pour les 2 qualificatifs.
- Poursuite des 3 championnats à compter des 16èmes de finale (le dimanche) sur l'un des sites de la veille. Et reprise des 2 qualificatifs en poules sur un autre week-end comme actuellement.

Enfin nous reprenons la question soumise à vos suffrages :

Acceptez-vous la proposition n°1 ou la proposition n°2 ?

Les clubs ayant des questions sont sollicités :

Question n°1 :

Des précisions sont demandées pour l'organisation des qualificatifs TT et Doublettes.

Réponse :

Pas de changement dans l'organisation pour ces 2 qualificatifs si ce n'est qu'ils se dérouleront sur 4 secteurs et non plus dans les 3 districts soit qualificatifs TT le samedi et DO le dimanche sur 4 secteurs puis championnats aux dates notées sur le calendrier fédéral.

Question n°2 :

Comment seront déterminés les lieux des championnats du dimanche ?

Réponse : Un calendrier est tenu au comité de façon à ce que les championnats se déroulent en alternance sur les 3 districts. Ce calendrier sera maintenu pour organiser les championnats concernés par cette nouvelle organisation.

Question n° 3 :

Ces dispositions seront-elles applicables à l'organisation des concours ?

Réponse : Ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement.

Mise en place de la commission de vote :

Mme Jocelyne BRANDI et M. Christophe DELAIRE se proposent en tant qu'assesseurs. Mme Jeanny DRAPEAU les assiste.

Vote des clubs :

Les résultats sont présentés par les membres de la commission :
Nombre d'inscrits : 170 voix
157 voix exprimés
Bulletins Blanc ou nul : 6
Proposition 1 : 10 voix
Proposition 2 : 141 voix

-> La proposition N° 2 est adoptée et sera appliquée dès la Saison Sportive 2027.

La Présidente procède à la clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

Clôture : 20H15

Le Secrétaire Général — **La Présidente du Comité de Vendée**

Philippe ABADIE — **Marie-Claude GYPTEAU**



